

Distr.
RESTREINTE

TD/B/55/CRP.1
29 août 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS
ANGLAIS et FRANÇAIS SEULEMENT

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Cinquante-cinquième session

Genève, 15-26 septembre 2008

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**Examen des progrès de la mise en œuvre
du Programme d'action en faveur des pays
les moins avancés pour la décennie 2001-2010**

RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE INTÉGRÉ POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE LIÉE AU COMMERCE POUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Note du secrétariat de la CNUCED

INTRODUCTION

1. Le présent rapport a été établi par le secrétariat de la CNUCED pour donner suite à la décision du Conseil du commerce et du développement à sa seizième session, qui souhaitait être informé périodiquement des progrès réalisés s'agissant de la conception et de la mise en œuvre d'activités en rapport avec le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce pour les pays les moins avancés, adopté à l'occasion de la réunion de haut niveau sur les initiatives intégrées en faveur du développement du commerce des pays les moins avancés, tenue en octobre 1997. Le 31 mai 2008, le Cadre intégré a été remplacé par un cadre renforcé dont l'Accord d'Accra souligne l'importance pour les PMA (par. 76).
2. Le présent rapport fait le point des faits nouveaux survenus depuis celui soumis à la cinquante-quatrième session du Conseil.

I. LE CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ

3. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets est le nouveau gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale. Son siège se trouve à Copenhague, mais ses activités de gestion du fonds seront assurées par un personnel spécifiquement chargé de cette question à Genève, avec l'appui des bureaux régionaux de Bangkok, Dakar, Johannesburg et Nairobi. Le recrutement du directeur exécutif du secrétariat du Cadre intégré est en cours. Les arrangements concernant la mise en œuvre ainsi que le financement de projets de la catégorie 1 et de la catégorie 2 sont plus ou moins avancés dans plusieurs pays. Afin de faciliter ce processus, le Conseil d'administration intérimaire du Cadre intégré a récemment formulé, avec l'aide du service compétent de l'Organisation mondiale du commerce, des directives simples à l'intention des pays concernés.

4. Dans l'intervalle, l'exécution des projets déjà approuvés au titre de l'ancien cadre intégré devrait se poursuivre sans interruption, l'ancien gestionnaire du Fonds d'affectation spéciale continuant de gérer les fonds approuvés et engagés et de faire rapport au Conseil.

5. Quatre ateliers ont été organisés en 2007 et 2008 pour l'Afrique et l'Asie et le Pacifique afin de faire connaître le mode de fonctionnement du Cadre intégré: en juillet 2007 à Livingstone (Zambie) pour les PMA d'Afrique anglophone; en octobre 2007 à Ouagadougou (Burkina Faso) pour les PMA d'Afrique francophone; en octobre 2007 à Port Vila (Vanuatu) pour les PMA du Pacifique et en janvier 2008 à Vientiane (République démocratique populaire lao) pour les PMA d'Asie. C'est la CNUCED qui a principalement organisé ces deux derniers ateliers.

6. La CNUCED a déjà engagé des discussions avec certains des pays qui ont commencé à préparer des propositions de projets pour financement au titre du Fonds d'affectation spéciale du Cadre renforcé.

II. LE POINT DE LA SITUATION

7. En juin 2008, 45 pays étaient concernés par les études diagnostiques sur l'intégration de leur commerce (EDIC) et des ateliers de validation avaient été réalisés pour 31 pays¹, les

¹ Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Guinée, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique populaire lao, République-Unie

14 autres étant à différents stades du processus de préparation de leurs EDIC². Un pays fait l'objet d'une évaluation technique en vue de son admission³.

8. La CNUCED a continué de participer activement aux EDIC, que ce soit en faisant part de ses observations avant la fin de l'étude ou en participant à des missions et en préparant des chapitres particuliers des études, comme dans le cas du Cap-Vert et des Comores.

9. Bien que le Cadre intégré se trouve dans une période de transition, les activités dans les pays se sont poursuivies avec l'aide de la CNUCED. Elles ont été rendues possibles grâce au soutien financier de partenaires bilatéraux (Finlande, France, Italie, République de Corée et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord). La CNUCED a fourni un appui du premier stade des études jusqu'à la mise en œuvre des projets sous forme d'ateliers préalables au début des études, de missions consultatives et de participation à des réunions. Elle a également participé et contribué à des ateliers de validation des études à Vanuatu et aux Comores.

10. Des missions ont été organisées aux Comores, en Ouganda, en République démocratique populaire lao et à Vanuatu. Elles ont débouché sur la formulation de projets conformes au plan d'action du pays concerné. La CNUCED a aidé les PMA à formuler des projets concernant les règles d'origine (République démocratique populaire lao), à renforcer leur capacité à formuler une politique commerciale et à obtenir des informations commerciales (Sierra Leone) et, en partenariat avec le Centre du commerce international (CCI), à développer leurs exportations (Bénin, dans le cadre du programme PADEX). Les projets en attente concernent la création d'une agence nationale de promotion des investissements et la modernisation des douanes aux Comores; la modernisation des douanes aux Maldives et l'examen de la loi sur les actions prioritaires et le commerce, d'un projet de création d'un centre douanier pour le fret à l'intérieur du territoire et de la loi sur les droits d'importation ainsi qu'un projet en rapport avec la facilitation du commerce à Vanuatu. À Sao Tomé-et-Principe, les travaux de la CNUCED ont

de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Vanuatu, Yémen et Zambie.

² Afghanistan, Cap-Vert, Érythrée, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Libéria, République démocratique du Congo, Samoa, Soudan, Timor-Leste, Togo et Tuvalu.

³ Guinée équatoriale.

porté sur certains éléments du projet de renforcement des capacités pour le Département du commerce avec un financement de donateurs bilatéraux au titre du guichet II.

11. L'équipe du Cadre intégré de la CNUCED travaille en liaison étroite avec les divisions de la CNUCED et a mis au point des mécanismes concernant certains projets de coopération technique, tels que ceux dans le domaine de la concurrence, qui s'inscrivent dans une stratégie globale. Des projets sont en cours de préparation pour l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie en vue de faire appel aux ressources du Cadre renforcé plus tard dans l'année.

III. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'APPROPRIATION DU CADRE INTÉGRÉ AU NIVEAU DES PAYS ET AU NIVEAU RÉGIONAL

12. La CNUCED a continué d'aider les PMA en fournissant des services consultatifs et en exécutant des projets liés au commerce, non seulement au niveau national mais également au niveau régional.

13. Elle a aidé le Rwanda et les Samoa à différentes phases du processus. Dans le cas des Samoa, qui en sont à la phase préliminaire, elle a organisé en janvier 2008 un atelier de sensibilisation qui a immédiatement fait suite à une mission préalable à l'EDIC, et à laquelle ont participé le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ainsi que le Groupe de la mise en œuvre du programme du Cadre intégré. L'atelier a porté sur le degré de préparation du Rwanda à faire face aux défis associés à une plus grande intégration au système commercial multilatéral, mais a également insisté sur la nécessité d'un engagement politique et d'une appropriation par le pays afin d'assurer le succès du processus. Il a également donné aux participants l'occasion d'appeler l'attention sur les défis et les possibilités dans divers secteurs de l'économie qui pourraient être pris en compte par l'étude diagnostique. Cette étude est actuellement en cours.

14. En juin 2008, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des activités de l'EDIC du Rwanda, la CNUCED a organisé dans le pays un atelier sur le développement du commerce et les capacités de production, notamment dans les secteurs de l'horticulture, de l'artisanat et des produits en cuir, dans le but de valider les conclusions et recommandations de deux études qu'elle avait commandées à la demande du Gouvernement rwandais. Les deux experts internationaux qui avaient réalisé les études ont participé à l'atelier, qui a débouché sur des recommandations concrètes pour surmonter les obstacles identifiés et exploiter le potentiel des

trois secteurs. Le Gouvernement rwandais s'est engagé à mettre en place un mécanisme de suivi afin que les recommandations soient effectivement appliquées.

15. Dans le contexte Cadre renforcé, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest ont décidé de créer un groupe chargé de coordonner la mise en œuvre au niveau régional des projets figurant dans leur plan d'action respectif. Étant donné que ces pays connaissent les mêmes problèmes, ils peuvent en effet bénéficier d'une telle approche régionale, l'adoption de politiques cohérentes et harmonisées permettant une intégration plus poussée et une meilleure prise en compte du commerce au niveau régional. La CNUCED aidera ce groupe pour ce qui concerne la question de la mouche de la mangue, présente dans la région. D'autres projets concernant la facilitation du commerce sont en cours de discussion.

16. Par ailleurs, la CNUCED s'est engagée avec l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) dans un partenariat destiné à coordonner la fourniture d'une assistance technique aux membres de l'Union. Ce partenariat contribuera à répondre aux besoins identifiés dans les plans d'action nationaux par des projets régionaux, créant ainsi des synergies entre stratégies nationales et stratégies régionales.

IV. CONTRIBUTION DE LA CNUCED AU PASSAGE AU CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ

17. En tant qu'organisme participant au Cadre intégré renforcé, la CNUCED a toujours activement contribué au processus de transition. Elle a ainsi organisé deux ateliers régionaux destinés à faire rapidement connaître aux pays concernés les modalités d'organisation du Cadre renforcé et les directives connexes. Avec l'appui financier de donateurs, elle a également organisé à Port Vila (Vanuatu) en octobre 2007 un atelier pour les PMA du Pacifique et à Vientiane (République démocratique populaire lao) en janvier 2008 pour les PMA d'Asie.

18. Ces ateliers faisaient suite à l'une des recommandations de l'Équipe de transition quant à la nécessité de développer la diffusion d'informations. Ils étaient conçus de façon à fournir aux parties prenantes des conseils et des outils pour leur permettre de mettre en œuvre le Cadre renforcé dès que celui-ci deviendrait opérationnel.

19. La CNUCED a également participé activement à un atelier organisé à Genève en avril 2008 par les Gouvernements laotien et zambien, l'Organisation mondiale du commerce et

le CCI sur le rôle des femmes dans les stratégies de développement du commerce, leur contribution à la croissance économique et leur intégration dans le Cadre renforcé, en particulier en encourageant et en appuyant les femmes chefs d'entreprise. Les participants à ce séminaire étaient pour l'essentiel des femmes du secteur des affaires. Certains étaient les points de contact nationaux pour le Cadre intégré.

V. LE CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ ET L'AIDE POUR LE COMMERCE

20. L'Accord d'Accra indique que l'aide au commerce est nécessaire pour aider les pays en développement «à mieux s'intégrer et s'adapter au système commercial international et à renforcer leur capacité productive, leurs infrastructures liées au commerce et leur compétitivité» et que dans ce contexte, le «Cadre intégré renforcé est important» (par. 76). Les deux initiatives s'appuient sur la demande et les besoins et sont conformes aux principes de la Déclaration de Paris concernant l'efficacité de l'aide. Le Cadre intégré renforcé constitue le mécanisme opérationnel de l'initiative d'aide au commerce pour la fourniture d'une assistance technique aux PMA. Les mécanismes de suivi et d'évaluation mis en place en tiennent compte.

VI. Le Cadre intégré renforcé et l'initiative «Unis dans l'action»

21. En 2005, l'ONU a lancé l'initiative «Unis dans l'action»⁴ dans huit pays pilotes⁵ afin de surmonter la fragmentation de l'Organisation et de mieux répondre aux besoins des pays en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Quatre des pays pilotes sont également membres du Cadre intégré renforcé⁶. Par conséquent, pour une plus grande cohérence, des liens étroits ont été établis entre les services de coopération technique de la CNUCED qui contribuent à l'initiative et l'équipe du Cadre intégré afin que les besoins identifiés dans les plans d'action de l'EDIC de certains d'entre eux figurent en tant qu'activité essentielle du programme «Unis dans l'action».

⁴ Voir www.undg.org.

⁵ Albanie, Cap-Vert, Mozambique, Pakistan, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Uruguay et Viet Nam.

⁶ Cap-Vert, Mozambique, République-Unie de Tanzanie et Rwanda.